

GE_GERICHTE DAAJ/64/2026 vom 22. April 2026

GE Cour de justice, 2026-04-22, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_DAAJ_64_2026

FR: GE_GERICHTE DAAJ/64/2026 du 22 avril 2026

IT: GE_GERICHTE DAAJ/64/2026 del 22 aprile 2026

Erwägungen

E. 15

jours, avait rendu vraisemblable que le refus injustifié de ce report l'avait obligé à se départir d'un contrat de travail déjà conclu en qualité de _____. Les frais d'études n'ont pas été rendus vraisemblables et la simple référence à la moitié du forfait fiscal n'est pas suffisante. En effet, le recourant devait documenter ses frais, comme le GAJ le lui avait demandé. Enfin, les taxes universitaires en 775 fr. de l'année académique 2024-2025 ne justifient pas l'octroi de l'assistance juridique, dès lors que les frais et honoraires d'avocat seraient supérieurs à cette somme. Il résulte de ce qui précède que le recours est infondé. Il sera, dès lors, rejeté. 3. Sauf exceptions non réalisées en l'espèce, il n'est pas perçu de frais judiciaires pour la procédure d'assistance juridique (art. 119 al. 6 CPC). * * * * *

- 8/8 -

AC/2793/2025

PAR CES MOTIFS, LA VICE-PRÉSIDENTE DE LA COUR :

A la forme : Déclare recevable le recours formé par A_____ contre la décision rendue le 17 décembre 2025 par la vice-présidence du Tribunal civil dans la cause AC/2793/2025. Au fond : Le rejette. Déboute A_____ de toutes autres conclusions. Dit qu'il n'est pas perçu de frais judiciaires pour le recours. Notifie une copie de la présente décision à A_____ (art. 327 al. 5 CPC et 8 al. 3 RAJ). Siégeant : Madame Verena PEDRAZZINI RIZZI, vice-présidente; Madame Victoria PALLUD, greffière.

Indication des voies de recours :

Conformément aux art. 72 ss de la loi fédérale sur le Tribunal fédéral du 17 juin 2005 (LTF; RS 173.110), la présente décision peut être portée dans les trente jours qui suivent sa notification avec expédition complète (art. 100 al. 1 LTF) par-devant le Tribunal fédéral par la voie du recours en matière civile.

Le recours doit être adressé au Tribunal fédéral, 1000 Lausanne 14.

Valeur litigieuse des conclusions pécuniaires au sens de la LTF supérieure ou égale à 30'000 fr.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.